

Quartier latin : « Enseignement secondaire ». Le lycée public n'est gratuit que depuis 1933. Vrai ou faux ?

09-06-2017

- Réponse : vrai

-

Jusqu'en 1930, l'enseignement secondaire public faisait l'objet d'un paiement, dit de rétribution scolaire.

-

Les élèves boursiers en étaient dispensés.

-

Au fil des années, l'Etat a progressivement pris à sa charge jusqu'aux deux tiers de la rétribution scolaire, le solde demeurant aux familles.

-

En 1930, la sixième devient gratuite.

-

Par étapes jusqu'en 1933, la gratuité est étendue à l'ensemble des classes du lycée.

-

Seules demeurent payantes les classes préparatoires.

-

Le gouvernement de Vichy rétablit le système payant pour les quelque 200 000 élèves que comptaient alors les lycées.

-

La gratuité revient à la Libération.